Conseil régional du Centre – Val de Loire
9, rue Saint Pierre-Lentin
CS 94117
45001 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 70 30 30 – Fax : 02 38 70 31 18
www.regioncentre-valdeloire.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
045-234500023-20160708-16_06_31_42-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/07/2016

Délibération de la Commission Permanente

CPR N° 16.06.31.42

OBJET : Direction de l'Agriculture et de la Forêt - Adoption du CAP BOVIN VIANDE 3ème génération - Approbation d'une convention

La Commission Permanente du Conseil régional réunie le **08 juillet 2016** à ORLEANS, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil régional ;

Vu la délibération DAP n° 15.05.05 du 18 décembre 2015 portant délégation par l'Assemblée d'une partie de ses attributions à la Commission Permanente ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10 ;

Vu la délibération DAP n° 16.01.02 du 04 février 2016 approuvant le règlement financier ;

Vu le budget régional et, s'il y a lieu, ses décisions modificatives ;

Vu les délibérations CPR n° 07.02.31 du 16 février 2007 et CPR ° 11.06.31.44 du 10 juin 2011 contractualisant les deux premiers CAP BOVIN VIANDE ;

Vu l'avis favorable émis par la commission « Développement Economique, Economie Sociale et Solidaire, Agriculture, Transfert de Technologie » lors de sa réunion du 1er juillet 2016 ;

Considérant que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre des CAP FILIERES ;

DECIDE

- d'adopter le règlement du CAP en annexe A (programme avec fiches actions),

- d'approuver la convention de mise en place du CAP BOVIN VIANDE 3EME GENERATION (annexe 1) avec la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre-Val de Loire, le programme d'actions (annexe A), le budget prévisionnel (annexe B).

- d'habiliter le Président du Conseil régional à signer l'ensemble des actes afférents à cette opération dont cette convention.

Le Président du Conseil régional,

François BONNEAU

SIGNE ET AFFICHE LE 08 JUILLET 2016

N.B. : Le Président susnommé certifie le caractère exécutoire de cette décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

CONTRAT D'APPUI AU PROJET DE FILIERE BOVIN VIANDE 3EME GENERATION

2016-2020

Entre,

La Région Centre-Val de Loire, sise 9 rue Saint-Pierre Lentin CS 94117- 45041 ORLEANS CEDEX 1, représentée par le Président du Conseil régional, Monsieur François BONNEAU, dûment habilité par la délibération de la Commission permanente régionale en date du 8 juillet 2016 (CPR n°16.06.31.42), ci-après dénommée « La Région »,

d'une part,

La Chambre Régionale d'Agriculture du Centre-Val de Loire, Siret n°18450013000028, ayant son siège situé Cité de l'Agriculture, 13 avenue des droits de l'homme, 45921 ORLEANS Cedex 9, représenté par son Président, Monsieur Jean-Pierre LEVEILLARD, ci-après dénommée « La Chambre Régionale d'Agriculture du Centre Val de Loire »,

d'autre part,

VU le plan de développement rural (PDR) Centre Val de Loire validé par la Commission Européenne le 07/10/2015,

VU les Lignes directrices 2014/C 204/01 de l'Union Européenne concernant les aides d'Etat dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales 2014-2020 ;

VU le régime cadre notifié SA.39618 (2014/N) aides aux investissements dans les exploitations agricoles liés à la production primaire ;

VU le Règlement exempté (UE) n°702/2014 de la Commission du 25 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides, dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales, compatibles avec le marché intérieur, en application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne ;

VU le régime cadre notifié SA 39677 (2014/N) "Aides aux actions de promotion des produits agricoles" ;

VU le régime d'aides exempté n° SA 40833 (2015/XA), relatif aux aides aux services de conseil dans le secteur agricole pour la période 2015-2020, adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier n° 702/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 1er juillet 2014 » ;

VU le régime cadre exempté n° SA 40957 relatif aux aides à la recherche et au développement dans les secteurs agricole et forestier pour la période 2015-2020 ;

VU le régime d'aides exempté n° SA 40979 (2015/XA),relatif aux aides au transfert de connaissances et aux actions d'information dans le secteur agricole pour la période 2015-2020, adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier n° 702/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 1er juillet 2014.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1611-4 et L.4221-1,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,

VU le Budget régional et ses éventuelles décisions modificatives,

VU la délibération DAP n°16.01.02 du 04 février 2016 approuvant le règlement financier de la Région

VU la délibération de l'Assemblée plénière DAP n° 15.05.05 du 18 décembre 2015 donnant délégation à la Commission permanente régionale,

VU la communication relative à la politique agricole présentée par le Président du Conseil régional à la séance du 29 juin 2006,

VU la délibération de la CPR du Conseil régional n° 16.06.31.42 du 08 juillet 2016 adoptant le programme relatif au CAP BOVIN VIANDE 3EME GENERATION 2016-2020

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 - Objet

La présente convention définit les modalités d'exécution et de suivi du CAP BOVIN VIANDE 3EME GENERATION» co-construit avec la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre-Val de Loire.

ARTICLE 2 – rappel des enjeux et axes stratégiques de la filière

Enjeux de la filière Semences régionale et axes stratégiques

Les **trois enjeux** identifiés pour la filière bovins viande régionale dans les années à venir sont :

- ✓ Adapter l'offre au marché et créer de la valeur ajoutée
- ✓ Pérenniser la filière et la renouveler
- ✓ Améliorer l'organisation du travail, de la qualité de vie et maitrise technico-économique

ARTICLE 3 - Programme d'actions (annexe A)

Le programme décliné en 11 axes est présenté en annexe A

1. Rapprocher **l'offre et la demande** pour plus de valeur ajoutée
2. Valoriser la **viande du Centre-Val de Loire**
3. **Sécuriser** le revenu des producteurs **engraisseurs** bovin viande, encourager à la finition et à la mise en place d'engraissement
4. Identifier l'**empreinte environnementale**
5. Diffuser l'**information** et organiser de la **communication**
6. Améliorer **l'attractivité des métiers** de la viande
7. **Pérenniser les activités** de la filière

8. **Reprendre /développer ou céder** son exploitation
9. Organiser la **Main d'œuvre** et le travail
10. Améliorer les **conditions de travail** et moderniser les exploitations
11. Améliorer et **sécuriser le revenu** pour les **différents débouchés**

ARTICLE 4 - Budget

La Région affecte une subvention globale maximum de **3 013 995 € répartie entre les crédits de la politique agriculture régionale sous réserve du vote des crédits** pour la réalisation du programme du CAP BOVIN VIANDE 3EME GENERATION. Le tableau récapitulatif en **annexe B** présente par volet les actions et opérations éligibles à une aide régionale.

ARTICLE 5 - Engagements des crédits pour le CAP BOVIN VIANDE 3EME GENERATION

L'engagement des crédits se fait opération par opération après délibération de la Commission permanente régionale. Pour chaque projet prévu, la décision de financement de la Région pourra intervenir selon les modalités d'application définies en Commission permanente régionale.

Versement des crédits

Les modalités de versements seront précisées dans chaque délibération.

Le comptable assignataire pour les crédits de la Région est le payeur régional du Centre – Val de Loire.

ARTICLE 6 - Durée du CAP BOVIN VIANDE 3EME GENERATION

Le contrat est établi pour une durée de 4 années à compter de la date de sa signature.

ARTICLE 7 - Suivi du CAP BOVIN VIANDE 3EME GENERATION – Avenant

1. Compte rendu annuel

La Chambre Régionale d'Agriculture du Centre-Val de Loire adresse un rapport annuel d'activités à la Région.

2. Bilan à mi-parcours

Deux ans après la signature du contrat, La Chambre Régionale d'Agriculture du Centre-Val de Loire adresse un dossier de bilan à mi-parcours à la Région. Un avenant au contrat initial est, le cas échéant, établi après décision de la Commission permanente.

3. Fin de contrat – Evaluation

Afin d'évaluer l'efficacité des actions menées dans le cadre du CAP BOVIN VIANDE 3EME GENERATION, la Région se réserve la possibilité d'en mesurer l'impact direct et les effets induits.

ARTICLE 8 – Engagements du « porteur de projet collectif »

La Chambre Régionale d'Agriculture du Centre-Val de Loire s'engage à mettre en place et à animer le CAP BOVIN VIANDE 3EME GENERATION.

<u>ARTICLE 9</u> - Information

Les maîtres d'ouvrage ont l'obligation d'apposer, sur les chantiers ou réalisations, la mention du soutien du Conseil régional aux opérations.

La Chambre Régionale d'Agriculture du Centre-Val de Loire s'engage également à faire figurer le logo de la Région sur tous les documents concernant le CAP BOVIN VIANDE 3EME GENERATION qu'ils éditeront ou feront éditer durant la période couverte par le contrat.

<u>ARTICLE 10</u> – Litiges

Tout litige lié à l'exécution de la présente convention sera de la compétence du Tribunal Administratif d'Orléans.

Fait en deux exemplaires originaux,
à Orléans, le 08 Juillet 2016

Pour le Président du Conseil Régional Et par délégation Le Vice Président	Le Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre- Val de Loire
Harold HUWART	Jean-Pierre LEVEILLARD

CAP filière Bovins viande du Centre-Val de Loire
2016-2020

Axe A.1. **Rapprocher l'offre et la demande**
Action A.1.1. « *Analyser la consommation de la viande bovine en région Centre-Val de Loire et dans les gros bassins de consommation proches* »
Action A.1.2. « *Capitaliser et consolider pour la filière bovins viande les résultats de l'étude du Conseil régional « caractérisation de l'offre régionale* »
Action A.1.3. « *Valoriser les résultats sous forme d'une rencontre d'information et d'échanges entre producteurs / distributeurs / consommateurs* »
Action *A.1.4.* *« Proposer de nouvelles actions leviers à l'issue des études »*

Axe A.2. **Valorisation de la viande du Centre-Val de Loire**
Action A.2.1. *« Intégrer les entreprises et exploitations viande bovine dans la signature © du CENTRE »*
Action A.2.2. *« Soutenir les marques existantes par la promotion »*
Action A.2.3. *« Développer les circuits de proximité »*
Action A.2.4. *« Promouvoir la charte des bonnes pratiques d'élevage auprès des éleveurs allaitants et du grand public »*

Axe A.3. **Sécuriser le revenu des producteurs engraisseurs bovin viande, encourager à la finition et à la mise en place d'engraissement** : *« Caisses de sécurisation »*

Axe A.4. **Identifier l'empreinte environnementale** : « *Mettre en avant les contributions positives de l'activité allaitant et accompagner dans les marges de progrès »*

Axe A.5. **Diffusion de l'information et organisation de la communication**
Action A.5.1. « *Créer et diffuser l'information via un bulletin « Esprit Filière »*
Action A.5.2. « *Mettre en place des journées d'échanges et d'information »*
Action A.5.3. « *Solliciter les outils INTERBEV de communication Grands Publics »*
Action A.5.4. « *Communiquer sur les actions du CAP filière et les contacts clés* »

Axe B.1. **Attractivité des métiers de la viande**
Action B.1.1. *« Coordonner et mutualiser les actions de promotion des métiers de la viande auprès des scolaires »*
Action B.1.2. *« Mettre en place des actions de promotion »*

Axe B.2. **Pérenniser l'activité d'abattage**
Action B.2.1. *« Mettre en œuvre un groupe de travail « abattoirs régionaux »*
Action B.2.2. *« Soutenir les investissements de diversification des abattoirs »*
Action B.2.3. *« Capitaliser sur les résultats du programme Casdar « Abattage de proximité »*

Axe B.3. **Reprendre / développer ou céder son exploitation**
Action B.3.1. *« Communication positive »*
Action B.3.2. *« Installation Progressive »*
Action B.3.3. *« Suivi-post installation »*
Action B.3.4. *« Préparation des éleveurs à la transmission de leur exploitation »*
Action B.3.5. *« Outils d'ingénierie financière »*

Axe C.1. **Organiser la Main d'œuvre et le travail**
Action C.1.1. *« Informer sur les outils de diagnostic »*
Action C.1.2. *« Accompagner et informer sur la mise en place de la main d'œuvre partagée »*
Action C.1.3. *« Créer des références sur la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail »*

Axe C.2. **Améliorer les conditions de travail et moderniser les exploitations :** *« Soutenir l'investissement dans les exploitations allaitantes»*

Axe C.3. **Améliorer et sécuriser le revenu pour les différents débouchés**
Action C.3.1. *« Accompagner techniquement les projets des éleveurs »*
Action C.3.2. *« Créer des références, diffuser et communiquer sur les travaux de recherche »*
Action C.3.3. *« Développer les échanges céréaliers-éleveurs »*
Action C.3.4. *« Simplifier et optimiser la gestion du troupeau avec la boucle électronique dite « active »*

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe A.1. « Rapprocher l'offre et la demande pour plus de valeur ajoutée»
« Etudes du marché de la viande bovine par la caractérisation de l'offre et l'analyse de la consommation de la viande bovine en région Centre-Val de Loire »

Contexte et Problématique	La consommation de viande bovine diminue en France depuis les années 1980 : aujourd'hui la consommation moyenne est de 24 kg/hab/an équivalent carcasse, soit 28 % de la viande consommée en France. La consommation de steak haché progresse et représente environ 40% de la consommation des français (GMS + RHF). Une évolution de la consommation est constatée avec de plus en plus de plats élaborés et une recherche du prix le plus bas, soit des morceaux plus petits (impact sur gabarit animaux). La consommation principale de la viande est de la vache plus persillée, plus gouteuse mais plus ferme et plus rouge. Les jeunes animaux mâles sont principalement exportés. Il existe donc un décalage entre la production et la consommation. La valeur ajoutée sur les produits reste un des principaux leviers pour changer la situation financière des élevages allaitants. Pour développer la valeur ajoutée des produits viande bovine en région, les producteurs ont besoins d'adapter leur production à la demande des consommateurs.
Objectifs	Connaître ce qui est réellement consommé dans les différents lieux de consommation (volumes, morceaux, lieux d'achat, de consommation, fréquence d'achat…) dans le bassin Centre-Val de Loire élargi aux bassins limitrophes. Confronter la demande précisée à l'offre existante. Rendre compte de l'adéquation du marché régional. Améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande. Créer plus de valeur ajoutée en région.
Description	**A.1.1. Analyser la consommation de la viande bovine en région Centre-Val de Loire et dans les gros bassins de consommation proches** : -faire une bibliographie des données de consommation existantes. -rencontrer les opérateurs de la distribution pour confirmer les résultats bibliographiques. -rassembler et compiler les informations sous forme pédagogique. **A.1.2. Capitaliser et consolider pour la filière bovins viande les résultats de l'étude du Conseil régional « caractérisation de l'offre régionale »** : -rapprocher et examiner les données de consommation avec les données de production. -identifier les leviers d'actions pour les partenaires régionaux et les contextualiser avec des exemples d'initiatives réussies d'introduction des produits agricoles dans la restauration collective du territoire régional ou national. **A.1.3. Valoriser les résultats sous forme d'une rencontre d'information et d'échanges entre producteurs / distributeurs / consommateurs** **A.1.4. Proposer de nouvelles actions leviers à l'issue des études.**
Indicateurs de résultats	Un rapport de l'étude consommation. Une rencontre de présentation des résultats Evolution du ratio production/consommation 2016-2020.
Indicateurs de suivi	Nombre de prise de contacts Nombre de journée mobilisées par maitre d'œuvre Rapports intermédiaires
Pilotes	CRACVL et Interbev CVL
Mise en œuvre	CRACVL et Interbev CVL
Partenaires	Toute la filière
Calendrier	Juillet 2016-juillet 2017

Coût	**Total = 39 250€** **A.1.1/** temps de réalisation Interbev CVL : 10 jrs x 350€ **= 3 500€** **A.1.2/** temps de réalisation COVALOR : 5 jrs x 550€ **=2 750€** (pour mémoire) **A.1.3/** Supports (location, accueil, impression, intervenant)= **3 000€** **A.1.4/** nouvelles actions : temps de réalisation et supports =**30 000€**
Demande Conseil Régional	**Total = 19 300€** A.1.1/ 80% = 2 800€ A.1.3/ 50% = 1 500€ A.1.4/ 50% = 15 000€
Bénéficiaires	Interbev CVL
Demande Etat	-
Autres financeurs	Autofinancement du bénéficiaire et maître d'œuvre

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe A.2. « Valorisation de la viande du Centre-Val de Loire »

Contexte et Problématique	La filière bovin viande traverse une crise. Il est aujourd'hui essentiel de trouver des solutions locales pour pérenniser la production et créer de la valeur ajoutée dans les exploitations du Centre–Val de Loire. Bien que notre région soit plutôt orientée vers la grande culture, il existe dans nos terroirs un savoir-faire sur la viande bovine, qui est souvent méconnu des consommateurs. Il est nécessaire de promouvoir ce produit et de soutenir la création de nouveaux débouchés sur la région.
Objectifs	Faire connaitre le produit viande régional aux consommateurs, développer la consommation locale et permettre aux opérateurs de mieux le valoriser.
Description	**A.2.1. Adhésion à la signature © du Centre** **A.2.2. Promotion des marques existantes** **A.2.3. Développement de circuits de proximité par un accompagnement à la diversification et l'organisation de l'offre collective.** **A.2.4. Promotion de la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage**
Indicateurs de résultats	Les indicateurs mesurables et quantifiables devraient être définis au démarrage de l'action globale selon les impacts anticipés. Ils pourraient être : -évolution du % des animaux abattus pour le compte des éleveurs -évolution du % des carcasses destinées à la RHD
Indicateurs de suivi	-Feuille d'émargement des réunions mises en place dans chaque action -Compte-rendu des réunions -Bilan des actions
Pilotes	Interbev CVL
Mise en œuvre	A.2.1. Interbev CVL - CRACVL A.2.2. Interbev CVL - COVALOR A.2.3. Interbev CVL et partenaires à définir via un appel à projets qui sera lancé dès le second semestre 2016. A.2.4. FRSEA
Partenaires	CENTRECO, professionnels de la filière, éleveurs
Calendrier	Juillet 2016 – Juillet 2020
Coût	**Coût total de l'action : 255 150 €** **A.2.1.** temps de promotion et d'accompagnement des dossiers **= 7 000€** **A.2.2.** temps d'animation **= 12 400 €** **A.2.3.** objectif de 6 groupes : 40 jours sur la durée du CAP par groupe **= 155 750€** **A.2.4.** Convention CNE = 20 000 € (2016) x 4 années = **80 000**€ (pour mémoire)
Demande Conseil Régional	**A.2.3/ 50% = 77 875€**
Bénéficiaires	Interbev CVL et partenaires retenus lors de l'Appel à projets au 2ème semestre 2016.
Demande Etat	-
Autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires et maîtres d'œuvre

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020

Axe A.2. « Valorisation de la viande du Centre-Val de Loire »

Action A.2.1. : ***« Intégrer les entreprises et exploitations viande bovine dans la signature © du CENTRE »***

Contexte et Problématique	La Région Centre–Val de Loire est une région qui possède à la fois un patrimoine culinaire reconnu (Tarte tatin, Lentille verte du Berry, Chavignol…), un patrimoine naturel diversifié et un patrimoine culturel important (Val de Loire classé au patrimoine mondial de l'UNESCO). La région possède également une grande diversité agricole, ce qui lui permet d'avoir des spécificités gastronomiques locales. Afin de faire connaitre et de maintenir vivantes les traditions agricoles et culinaires de la région, à l'initiative de la Région Centre-Val de Loire et en lien avec les réseaux consulaires et les professionnels, il a été créé la signature régionale © du Centre. Elle atteste de la volonté de faire exister la région Centre-Val de Loire à travers l'excellence de ses produits, la richesse de son histoire, la force de ses terroirs et sa douceur de vivre.
Objectifs action	Intégrer les entreprises viande bovine dans la démarche © du Centre afin qu'elles puissent bénéficier de son programme d'actions de communication (évènements ciblés comme des salons, foires, actions GMS… ou promotion des marques auprès des restaurateurs). Cela permettra également aux entreprises locales de se faire connaitre du grand public et de valoriser leur savoir-faire.
Description action	Les professionnels de la filière viande bovine pourront entrer dans la signature © du Centre via les chartes « producteurs » et « transformateurs » : éleveurs en vente directe, abattoirs privés (Vendôme et Mérigny), ateliers de découpe et transformation (Berry Bocage et Châteauroux Viandes),… Aujourd'hui seuls l'abattoir de Vendôme et la société Berry Viande sont adhérents. Afin d'augmenter ce nombre, l'interprofession doit communiquer sur la signature auprès des professionnels régionaux de la filière et accompagner les intéressés dans la construction de leur dossier.
Indicateurs de résultats	L'adhésion des opérateurs régionaux de la filière viande bovine à la signature © du Centre pour promouvoir le savoir-faire local : - 2 abattoirs - 2 ateliers de découpe et transformation - 4 éleveurs
Indicateurs de suivi	Nombre de dossiers déposés : 12
Pilotes	Interbev CVL
Mise en œuvre	Interbev Centre–Val De Loire, représentant de la filière régionale bovin viande, se chargera de l'animation de cette action. Le comité fera la promotion de la signature © du Centre auprès des professionnels régionaux et il accompagnera les porteurs de projets dans leur démarche d'adhésion. Il permettra également la mise en relation entre © du Centre et les opérateurs amont et aval de la filière.
Partenaires	CENTRECO, professionnels de la filière.
Calendrier	Juillet 2016 – Juillet 2020
Coût	**Coût total de l'action A.2.1 = 7 000 €** Temps d'animation (350 €/jour) : - Promotion de la signature © du Centre : 2 journées/an = **2 800 €** - Accompagnement des professionnels de la filière dans la démarche : 3 journées/an = **4 200 €**
Demande Conseil Régional	-
Demande Etat	-
Autres financeurs	Interbev CVL

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe A.2. « Valorisation de la viande du Centre-Val de Loire »
Action A.2.2. : ***« Soutien aux marques existantes par la promotion »***

Contexte et Problématique	Interbev Centre–Val de Loire accompagne les opérateurs de la région qui mettent en place des démarches d'identification régionales de la viande bovine en région Centre – Val de Loire dans leurs actions de promotion en grandes et moyennes surfaces, uniquement si elles s'appuient sur un cahier des charges interprofessionnel et qu'elles sont reconnues en tant que telle (contrôle des opérateurs par un organisme tiers). En région Centre–Val de Loire, Interbev Centre–Val de Loire soutient, depuis sa création, la marque Viande/Saveur du Berry, qui est une démarche d'identification régionale de la viande bovine, seule marque qui s'appuie sur le cahier des charges VBF et la démarche générique Race à Viande. Cette marque fait la promotion d'une viande née, élevée et abattue en région Centre – Val de Loire et permet l'organisation d'une filière locale.
Objectifs action	Cette action a pour objectif de mettre en avant les marques d'identification régionales des viandes bovines pour asseoir leur notoriété auprès des consommateurs.
Description action	L'accompagnement des opérateurs se fait notamment au travers du financement de plusieurs types d'actions: -d'animation de points de vente, réalisées par une animatrice professionnelle formée à cette démarche ou par des éleveurs, -de dégustations de viande, -de fourniture de matériel d'animation et de documentation. Interbev Centre–Val de Loire accompagne déjà les actions de communication en GMS de la marque Viande du Berry. Avec cette action, cette accompagnement pourra être démultiplié sur d'autres SIQO.
Indicateurs de résultats	Evolution des ventes des produits marques locale.
Indicateurs de suivi	60 animations mises en place dans les GMS.
Pilotes	Interbev CVL
Mise en œuvre	Les opérateurs distribuant une marque régionale s'appuyant sur le cahier des charges de l'interprofession.
Partenaires	COVALOR, professionnels de la filière.
Calendrier	Juillet 2016 – Juillet 2020
Coût	**Coût total de l'action A.2.2 = 12 400 €** Interbev Centre–Val de Loire : - financement de 15 animations GMS/an : 160 €/animation x 4 années = **9 600€** - temps d'organisation : 2 jours/an = 2 x 350 € x 4 = **2 800 €**
Demande Conseil régional	-
Demande Etat	-
Autres financeurs	Interbev CVL

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe A.2. « Valorisation de la viande du Centre-Val de Loire »
Action A.2.3. : ***« Développer les circuits de proximité »***

Contexte et Problématique	« Produire, transformer et commercialiser en local » est une stratégie porteuse d'emplois non délocalisables et de valeur ajoutée pour nos éleveurs et leur territoire. C'est pourquoi les circuits de proximité se développent : demande des consommateurs en produits locaux, approvisionnement local des restaurations collectives, projets d'agriculteurs en circuits courts… Dans le même temps, on assiste à une recherche d'optimisation : le manque d'outils (abattage, découpe, transformation) en région Centre-Val de Loire, une charge de travail importante pour les producteurs, et des initiatives collectives qui émergent (ateliers collectifs de transformation, magasins de producteurs…)… Des solutions doivent donc être trouvées localement pour pérenniser la production et développer la vente de viandes en circuits de proximité afin de créer de la valeur ajoutée pour les éleveurs. Actuellement plusieurs projets sont en cours sur le territoire : ➢ Des groupes de réflexion sur l'organisation des producteurs pour fournir des circuits de proximité ont été mis en place au sein de certaines fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles (UDSEA/FDSEA). Il s'agit d'aller plus loin et de réfléchir à une organisation collective des producteurs pour une meilleure structuration et discussion avec les opérateurs de la filière. ➢ Un groupe d'éleveurs en agriculture biologique s'est constitué dans l'Indre pour réfléchir à comment travailler ensemble pour valoriser localement leur production. L'abattage et la découpe se feraient essentiellement à Valençay (36). ➢ Un groupe de travail RHD au sein d'Interbev Centre – Val de Loire qui réfléchit sur le développement de l'approvisionnement local en restauration collective, en identifiant les freins, les opportunités locales et les acteurs à mobiliser. ➢ Un groupe d'éleveurs structure une offre collective autour de l'abattoir de Saint Amand Montrond (18). ➢ Réflexion pour l'approvisionnement du Lycée de Fondettes.
Objectifs action	Le principal objectif est de conforter, créer et/ou organiser la structuration de nouvelles filières de l'acte de production à celui de consommation. In fine, le but est de créer de la valeur ajoutée pour les éleveurs allaitants régionaux et de répondre aux besoins des consommateurs.
Description action	**-** Etudier collectivement la stratégie d'implantation des groupes existants ou à créer, et les partenariats à mettre en œuvre autour de ces groupes. Afin d'organiser une offre cohérente avec la demande, ces groupes de travail s'appuieront et seront menés en parallèle de l'étude de marché sur la consommation de la viande bovine en région Centre Val de Loire et dans les bassins de consommation proches, réalisée dans le cadre du CAP. **-** Créer des groupes de travail d'éleveurs « structuration de l'offre » ou conforter les groupes existants. **-** Accompagner ces groupes dans leur démarche de diversification individuelle ou collective. **-** Mettre en relation les groupes avec l'aval avec une phase test d'approvisionnement local (par exemple avec des lycées). Le groupe RHD d'Interbev Centre–Val de Loire souhaite mettre en place des essais dans les établissements scolaires afin de pouvoir proposer aux collectivités un cahier des charges « type » permettant de développer l'approvisionnement local. Les essais seront basés sur la cuisson de la viande, sur l'équilibre carcasse,

	sur l'approche recette… L'objectif est de pouvoir devenir une région pilote pour Interbev sur les questions de la restauration collective. - Capitalisation sur les travaux du groupe PRDAR 321 « Circuits de proximité » des CAs.
Indicateurs de résultats	La constitution de 6 groupes d'éleveurs qui proposent une offre structurée. Evolution du nombre d'animaux abattus dans ces circuits de proximité.
Indicateurs de suivi	50 réunions organisées 6 tests mis en place dans les lycées régionaux (1/dpt) Augmentation de 20 % des animaux abattus dans ces circuits.
Pilotes	Interbev CVL
Mise en œuvre	Interbev CVL avec conventions de partenariat suite à l'Appel à projets qui sera lancé au 2ème semestre 2016.
Partenaires	Etablissements scolaires, responsables de cantine, responsables achat restauration collective, abattoirs, DRAAF…
Calendrier	**Second semestre 2016 :** Appel à projets déposé pour les animations des groupes de travail. **Septembre 2016 – Septembre 2018** (*attente des résultats de l'enquête sur commercialisation*) : groupes de travail « structuration de l'offre » **Septembre 2018- Fin du CAP :** Mise en relation des acteurs de la filière (amont-aval) **Fin 2017 – Début 2018** : Mise en place des premiers tests dans les lycées.
Coût	**Coût total de l'action A.2.3 = 155 750 €** 40 jours d'accompagnement par groupe sur la durée du CAP - animation groupe : 40jrs x 6 groupes x 550€ (coût jor max.) = **132 000€** - frais de réunion (logistique : location salles…) : **3 000€** - animation générale et mise en relation par Interbev CVL : 25j x 350€ = **8 750€** - expérimentation dans les lycées par Interbev Centre – Val de Loire : **12 000 €** pour les 6 lycées tests (achat de viande, achat/location d'équipements spécifiques, réalisation et impression d'un livrable sur les résultats des essais…).
Demande Conseil Régional	**A.2.3/ 50% = 77 875 €**
Bénéficiaires	Interbev CVL et les partenaires par convention de reversement.
Demande Etat	A étudier
Autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires et maîtres d'œuvre
Observations	Le coût journalier pour l'animation du groupe sera affiné au moment de la validation des partenaires. A mi-parcours, cette fiche pourra être réajustée en fonction des actions relatives aux circuits de proximité menées dans d'autres CAP filière, sous réserve de validation du Conseil Régional. Pour des projets collectifs à dimensions économiques et environnementales, les groupes d'éleveurs pourront être labellisables GIEE. Les lycées tests seront choisis dans la liste des lycées sélectionnés dans l'étude du Conseil Régional.

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe A.2. « Valorisation de la viande du Centre-Val de Loire »
Action A.2.4. : ***« Promouvoir la charte des bonnes pratiques d'élevage auprès des éleveurs allaitants et du grand public »***

Contexte et Problématique	Dans un contexte de questionnement croissant de la société vis-à-vis des pratiques en élevage, la charte demeure l'outil indispensable pour rassurer les consommateurs. Dans cet objectif, le réseau charte a construit des supports de communication sur les services rendus par l'élevage allaitant. De nombreux outils de communication sont à prévoir dans le cadre « du renouvellement de la charte » et des nouvelles attentes des consomm'acteurs, des éleveurs et de l'administration. Socle de base des démarches qualité, la charte des bonnes pratiques tend à avoir de plus en plus d'importance. De nombreux projets vont aujourd'hui dans le sens de la segmentation et de la valorisation du cœur de gamme en GMS. Cette valorisation passe actuellement par la charte des bonnes pratiques d'élevage. De plus, l'adhésion à la charte devient aujourd'hui un critère d'approvisionnement français incontournable dans la restauration collective mais aussi de conditionnalité des aides régionales et nationales. Aujourd'hui les éleveurs allaitants voient de moins en moins l'utilité de la charte par manque d'information principalement. Un groupe « viande » a été mis en place début 2016 par la confédération nationale de l'élevage afin que la charte créé d'avantage de valeur ajoutée pour les éleveurs allaitants. Le comité de pilotage régional de la charte aura pour mission de définir les orientations de la charte en région et notamment de sa valorisation en élevage allaitant.
Objectifs action	Améliorer l'image de l'éleveur et de l'élevage auprès du grand public Informer les éleveurs de l'utilité de la charte pour trouver de nouveaux débouchés et donc créer de la valeur ajoutée.
Description action	Dans le cadre de l'animation régionale de la charte : → Faire la promotion de l'élevage « charte » lors des évènements grand public régionaux (Made in viande etc.) et auprès des GMS. → Informer les éleveurs sur les avantages à adhérer à la charte des bonnes pratiques en élevage allaitant. → Informer les éleveurs des modalités d'adhésion à la charte. Cette information auprès des éleveurs pourra se faire par l'intermédiaire des organismes de conseil et de contrôle des élevages (OPAV), lors de toute réunion à destination des éleveurs etc.
Indicateurs de résultat	Un grand public mieux informé. Hausse du nombre d'adhérents viande à la charte des bonnes pratiques d'élevage (actuellement, 49% des éleveurs sont chartés). Une meilleure valorisation de la viande pour les éleveurs allaitants chartés et donc une augmentation du nombre d'adhésions.
Indicateurs de suivi	Augmentation de 10% des éleveurs chartés.
Pilotes	Interbev CVL
Mise en œuvre	FRSEA et le Comité de pilotage régional de la charte des bonnes pratiques qui se réunira une à deux fois par an.
Partenaires	OPAV-MOD
Calendrier	Juillet 2016- juillet 2020
Coût	Les actions à financer : 20 000€ en 2016. - Animation régionale - Maitrise d'œuvre départementale - Cout d'organisation de réunions - Cout de gestion documentaire des documents de promotion.
Demande Conseil Régional	-
Bénéficiaires	
Demande Etat	-
Autres financeurs	CNE et FRSEA

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020

Axe A.3. « Sécuriser le revenu des producteurs engraisseurs bovin viande, encourager à la finition et à la mise en place d'engraissement »

Action A.3. : ***« Caisses de sécurisation »***

Contexte et Problématique	Dans ce contexte de crise des cours de la viande, comment encourager les éleveurs qui engagent une partie de leur activité d'engraissement et les abatteurs à jouer le jeu de la contractualisation au niveau régional et ainsi sécuriser l'approvisionnement de clients notamment sur la démarche de viande régionale. Comment développer l'activité d'engraissement en élevage bovin malgré les incertitudes sur le marché du maigre et les difficultés de valorisation des animaux de boucherie ? Comment assurer la viabilité et la pérennité économique de la filière viande ?
Objectifs action	Inciter à l'engraissement par une sécurisation de l'investissement. Amortir à la hausse ou à la baisse les écarts entre les prix définis dans les contrats et les prix du marché. Créer un socle commun pour la filière régionale Conforter les dispositifs existants.
Description action	Caisses de sécurisation des débouchés en conventionnel et en AgriBio : - identifier collectivement les objectifs à atteindre de nombre de bovins mis en finition sous contractualisation d'ici 4 ans. - construire collectivement un règlement d'application qui fixe les modalités d'intervention des OP, de la région, des abatteurs et des éleveurs ; - construire un fonds de sécurisation dans chaque OP engagée - mettre en place la contractualisation bi-partite ou tri-partite - animer la réflexion collective - faire le bilan d'activité de la contractualisation annuellement.
Indicateurs de résultat	4 900 bovins contractualisés sur la période 2018-2020
Indicateurs de suivi	- Feuilles de présence des réunions - Compte rendus des réunions menées
Pilotes	CRACVL et Interbev CVL
Mise en œuvre	CRACVL, Interbev CVL, OP, Abattoirs, BioCentre, CAs, IDELE, UGPBC
Partenaires	IAA, les professionnels de la filière, DRAAF
Calendrier	Juillet 2016-juillet 2020 avec 18 mois d'élaboration
Coût	Si objectif de bovins à contractualiser 4 900 bovins = 284 200€ *Chiffre à calibrer au cours des 12-18 mois d'élaboration* Animation : CRACVL : 16j Interbev CVL : 16jrs x 350€= 5 600€
Demande Conseil Régional	A.3/ **Total = 139 600€** Les modalités d'intervention de la région sont à définir aux cours des 12 à 18 premiers mois. Animation = 2 800€
Bénéficiaires	OP ; InterbevCVL
Demande Etat	
Autres financeurs	OP, Abattoirs et éleveurs
Observations	En lien avec action B.3.5. Conforter le dispositif existant en AgriBio avec sa mise en commun dans un socle régional « caisses de sécurisation » (prise en charge des intérêts de l'avance de trésorerie par l'OP ; prime de désaisonnement pour les animaux (JB, taurillon ; bœufs) livrés de mars à juin et pour les veaux livrés entre janvier et juin ; aide à l'achat d'IA et de VL pour faire des veaux de lait).

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe A.4. «Identifier l'empreinte environnementale »
Action A.4. : ***« Mettre en avant les contributions positives de l'activité allaitant et accompagner dans les marges de progrès »***

Contexte et Problématique	La préservation de l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre, préservation des ressources naturelles, stockage de carbone, maintien de la biodiversité…) est devenue une préoccupation dans le suivi et la conduite des systèmes d'élevage. Il est nécessaire d'évaluer l'impact des systèmes d'élevage allaitant sur l'environnement et leurs contributions environnementales.
Objectifs action	Evaluer les performances environnementales des exploitations allaitants et leur durabilité afin de créer des références et savoir situer les élevages par rapports aux références produite fin d'agir pour progresser. Déterminer les contributions positives des exploitations ; les impacts environnementaux et les performances économiques et les conditions de travail. Créer un observatoire sur un groupe d'exploitations.
Description action	- Former les techniciens d'OP, OPA de la région au diagnostic CAP'2ER - Réaliser 50 diagnostics en région pour construire des référentiels (plusieurs fermes suivies actuellement en région en lien avec contrat Moy Park Beef Orléans) et communiquer les premiers résultats. - Mobilisation de l'IDELE pour expertiser les résultats. - A l'issue de ces 2 actions mettre en place un accompagnement spécifique des élevages pour aider à l'identification des voies d'amélioration ; intégrer les dimensions techniques et économiques et identifier/lever les freins au changement.
Indicateurs de résultats	Evolution des indicateurs de performances (coûts de production…)
Indicateurs de suivi	Nombre de techniciens formés Nombre de diagnostics réalisés Nombre de plans d'actions mis en œuvre
Pilotes	CRACVL
Mise en œuvre	IDELE, CAs et CEL, OP
Partenaires	Moy Park Beef Orléans
Calendrier	Juillet 2016-juillet 2020
Coût	Total = **13 400€** 50 diagnostics x 200€ (1/2 journée) = **10 000€** Analyse IDELE = 4 jours x 850€ (coût journalier) = **3 400€**
Demande Conseil Régional	A.4/ 50% = **6 700 €**
Bénéficiaires	CAs et IDELE
Demande Etat	
Autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires
Observations	En lien avec les actions C.3. Complémentaire avec programme Casdar Salenpro « Concilier production et environnement dans les systèmes bovin viande du Centre de la France ».

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020

Axe A.5 : « Diffusion de l'information et organisation de la communication »

Contexte et Problématique	Il existe de nombreux programmes, projets, actions menées dans la Région Centre–Val de Loire, mais ils ne sont pas toujours connus de tous. Pour avoir une dynamique de filière, il est important d'assurer une bonne communication auprès des éleveurs, des techniciens ou du grand public. Et pour se faire, il est nécessaire de centraliser l'information et la diffuser.
Objectifs	Améliorer la diffusion et le partage de l'information (technique, économique,…) auprès des éleveurs et des différents acteurs régionaux de la filière.
Description	Pour cette action, quatre sous actions ont été définies : **Action A.5.1 : Création et diffusion de l'information via un bulletin « Esprit Filière » nouveau format web** Rédaction et diffusion via le web de deux Bulletins « Esprit Filière » par an, dans le but de faciliter l'accompagnement des éleveurs dans leurs projets en assurant une bonne communication sur l'actualité des marchés, les lieux d'échange technique, les bilans économiques. **Action A.5.2 : Mise en place de journées d'échanges et d'information** Créer un rendez-vous régional annuel de la filière allaitante**,** autour des sujets de l'installation-transmission, alimentation, génétique, coopération… Possibilité de faire du lien avec les exemples des régions voisines. Ces journées auront pour rôle de sensibiliser et informer collectivement les éleveurs aux techniques de développement. Et aussi de rassurer les prescripteurs et de rassembler les partenaires autour d'une thématique. Ces journées pourront être organisées par différents partenaires : CAs, OP, BioCentre, CRACVL, ARDEAR, IDELE… Mettre en place une programmation annuelle des rencontres techniques en élevage, afin d'améliorer la coordination des thématiques du projet de filière et renforcer la dynamique locale. **Action A.5.3 : Sollicitation des outils INTERBEV de communication Grands Publics** Solliciter les outils INTERBEV de communication Grands Publics dans les actions grands publics des OP et CAs existantes. **Action A.5.4 : Communication sur les actions du CAP filière et les contacts clés** Rédaction d'un document support et mise en place d'une journée de signature du CAP, dans une structure régionale, en septembre 2016. Par exemple, la signature peut être organisée dans une structure qui mettra en avant un schéma d'approvisionnement de la Restauration Hors Domicile (ex : cantine scolaire).
Indicateurs de résultat	- Edition de 2 bulletins « Esprit filière » par an. - Organisation d'une journée régionale par an. - Edition d'un document de présentation du CAP - Signature du CAP 3G
Indicateurs de suivi	11 journées techniques organisées au cours du CAP. 8 bulletins « Esprit filière » édités. Création d'un document de présentation du CAP
Pilotes	CRACVL et Interbev Centre – Val de Loire
Mise en œuvre	**A.5.1/** CRACVL et InterbevCVL **A.5.2/** CRACVL, InterbevCVL, CAs, OP, BioCentre, CRACVL, ARDEAR, IDELE… **A.5.3/** Les OP et OPA **A.5.4/** CRACVL et InterbevCVL
Partenaires	La filière bovins viande
Calendrier	Juillet 2016 – juillet 2020

Coût	**Total= 48 100€** **A.5.1/** CRACVL : mise en forme graphique du bulletin : 2,5jours / an = 2.5 x 550 € = 1 375 x 4 = **5 500 €** (pour mémoire) Interbev Centre–Val de Loire : centralisation et synthétisation de l'information : 16 jours x 350€= **5 600€** **Total A.5.1 = 11 100€** **A.5.2/** 3 journées régionale x 3000€/journée = 9 000€ 10 journées bassin de production x 2 100€/journée = 21 000€ **Total A.5.2 = 30 000€** **A.5.3/** pour mémoire **A.5.4/** 1 journée signature + supports de communication **Total A.5.4 = 3 000€**
Demande Conseil Régional	**Total= 48 100€** **A.5.1/** 50% = **2 800€** **A.5.2/** 3 journées régionale x 3 000€/journée = 9 000€ 10 journées bassin de production x 2 100€/journée = 21 000€ **Total A.5.2 = 30 000€** **A.5.3/** pour mémoire **A.5.4/** 1 journée signature 3 000€+ supports de communication 4 000€ **Total A.5.4 = 7 000€**
Bénéficiaires	CAs, BIOCENTRE, ARDEAR, IDELE, Interbev CVL, OP
Demande Etat	-
Autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe B.1 : « Attractivité des métiers de la viande »

Contexte et problématique	D'ici 2018, 20 000 emplois seront à pourvoir dans la filière bovin viande et la question de renouvellement des professionnels est un véritable enjeu. Pour maintenir la filière dynamique et active, il est essentiel de donner envie aux jeunes générations de se tourner vers les métiers de la filière (éleveurs, commerçants, abatteurs, bouchers….). D'où l'importance de communiquer positivement sur la filière et de faire connaitre les différents métiers aux jeunes.
Objectifs	Attirer les jeunes générations vers les métiers de la filière viande bovine afin de garantir le renouvellement des structures professionnelles.
Description	Pour ce faire, plusieurs actions sont proposées, classées comme suit : **B.1.1 Coordination et mutualisation des actions de promotion des métiers de la viande auprès des scolaires** **B.1.2. Actions de promotion**
Indicateurs de résultat	Cf. fiches détaillées
Indicateurs de suivi	Cf. fiches détaillées
Pilotes	Interbev Centre –Val de Loire
Mise en œuvre	Interbev Centre-Val de Loire sera le pilote de l'axe, ce qui signifie qu'elle suivra les porteurs de projets et les accompagnera dans la mise en place des actions, le suivi du calendrier, la tenue des réunions prévues… Un point annuel se fera avec les porteurs de projets sur chaque action, pour suivre leur évolution et échanger sur les difficultés qui pourront être rencontrées.
Partenaires	FRSEA, JA, CAs, ARDEAR, Bio Centre…
Calendrier	Juillet 2016 – Juillet 2020
Coût	**Total B.1 = 75 100€** B.1.1/ **15 950€** B.1.2/ **59 150€**
Demande Conseil Régional	**Total = 37 750€** B.1.1 / 50% = **7 975€** B.1.2 / 50% = **29 575€**
Bénéficiaires	Interbev CVL et partenaires retenus lors de l'Appel à projets au 2ème semestre 2016. ARDEAR
Demande Etat	Crédits programme PIDIL 2016 puis AITA (Accompagnement à l'Installation, Transmission Agricole)
Autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe B.1 : « Attractivité des métiers de la viande »
*Action B.1.1 : « **Coordination et mutualisation des actions de promotion des métiers de la viande auprès des scolaires** »*

Contexte et problématique	Aujourd'hui de nombreuses structures interviennent en région Centre-Val de Loire sur le thème de l'installation et de la promotion du métier d'éleveur (Jeunes agriculteurs, Chambres d'agricultures, Interbev, AREFA, ARDEAR, DRAAF, enseignement etc.). Lors des réunions régionales sur l'installation et lors d'échanges entre les différents acteurs, il apparait que ces actions ne sont pas connues de tous. De nombreux outils existent par exemple pour les interventions auprès des scolaires et du grand public (fiches métier, mallettes pédagogiques, plaquette du parcours à l'installation etc.). Par ailleurs, les programmes scolaires évoluent constamment. Il s'agit ici de proposer des interventions en classe davantage adaptées et coordonnées (Présentation du parcours à l'installation JA, témoignages JA, promotion métier Interbev etc.). De même, les journées consacrées à l'installation et aux filières se multiplient (forums à l'installation, journées « filière », journées prescripteurs etc.), il s'agit donc de créer plus de coordination.
Objectifs de l'action	Créer plus de cohérence dans les actions de promotion existantes et mutualiser les outils, dans le but de : • Être mieux identifié auprès des enseignants • D'organiser par anticipation les interventions dans le milieu scolaire • D'améliorer l'efficience des outils et interventions mis en œuvre • Coordonner davantage et enrichir les interventions en classe ainsi que les journées « installation » et « filière » grâce à l'expérience et au savoir-faire de chacun.
Description de l'action	Organisation et animation d'un groupe de travail avec tous les acteurs volontaires de l'installation, de la promotion métier et de l'enseignement. Réunions de travail prévues : 4 la première année et ensuite 2 par an.
Indicateurs de résultat	Le groupe de travail permettra au bout de la première année d'obtenir des objectifs chiffrés. **Inventaire** des outils existants sur l'installation et la promotion métier en général et plus particulièrement dans la filière allaitante. **Plan d'action** pour une meilleure coordination des interventions en classe et des évènements relatifs à la promotion des métiers de la viande et de l'installation avant la rentrée 2017. Identification d'une personne ressource dans l'enseignement.
Indicateurs de suivi	10 réunions de travail au cours du CAP. Un plan d'action réalisé pour la rentrée 2017.
Pilotes	InterbevCVL
Mise en œuvre	Appel à projets au second semestre 2016 pour que les partenaires puissent se positionner sur l'animation du groupe de travail. Animation du groupe de mutualisation : - 5 jours : état des lieux et réflexion afin d'établir un plan d'action avant la rentrée 2017. - 6 jours par an soit 24 jours sur le CAP : suivi et amélioration des actions mises en place
Partenaires	Jeunes agriculteurs Centre, groupe de travail installation transmission de la CRACVL, Interbev Centre–Val de Loire, AREFA, ARDEAR, DRAAF, enseignement, PNI, BioCentre

Calendrier	**Sept 2016 :** Positionnement des partenaires via un appel à projets **Janvier - Juin 2017 :** Etat des lieux et réflexion afin d'établir un plan d'action et être force de proposition pour la rentrée scolaire 2017. **Septembre 2017 :** Mise en œuvre du calendrier d'actions.
Coût	**Total B.1.1 = 15 950€** 29 jours animation x 550€ (coût de journée à définir selon le partenaire)
Demande Conseil Régional	B.1.1 / 50% = **7 975 €**
Bénéficiaires	Interbev CVL et partenaires.
Demande Etat	
Autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires
Observations	Cette action commune à plusieurs filières pourra par la suite s'inscrire dans un programme installation-transmission transversal aux filières.

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe B.1 : « Attractivité des métiers de la viande »
*Action B.1.2 : « **Actions de promotion** »*

Contexte et problématique	Cf. fiche de présentation
Objectif de l'action	Afin de pallier à la problématique du renouvellement des exploitants, l'objectif premier de cette action est de faire connaître et favoriser l'attractivité du métier d'éleveur et des systèmes d'élevage français en bovin allaitant.
Description de l'action	Il s'agira d'organiser, tout au long de l'année, plusieurs événements de communication sur la filière bovins viande dans les différents départements de la Région. Ces événements prendront la forme de journées portes ouvertes, de forums et d'intervention de sensibilisation auprès des lycéens. **1.Journées portes ouvertes et forums :** Sur le territoire, plusieurs types d'actions existent : - Les Rencontres « Made in Viande », sur une semaine, consistent en des journées portes ouvertes chez des professionnels de toute la filière viande bovine (éleveurs, marchands de bestiaux, abattoirs, bouchers, ateliers de découpe et transformation, GMS…). Cet évènement est organisé par Interbev Centre–Val de Loire et il permet aux scolaires et au public d'aller à la rencontres des professionnels afin d'échanger sur leurs métiers, leurs valeurs, le bien-être animal, la traçabilité,… Un village « métier » est également organisé sur une journée à Tours pour faciliter la rencontre entre la filière et les consommateurs. - Les forums des métiers, les forums de l'installation avec la participation des JA et des Chambres d'agriculture de la région. - Des Portes ouvertes organisées tout au long de l'année par l'ARDEAR Centre, où les pratiques de l'éleveur sont mises en valeur. **2.Sensibilisation auprès des lycées du métier d'éleveurs : (pour mémoire)** L'évènement peut avoir lieu dans une classe ou sur une ferme. Les thématiques abordées recouvrent l'ensemble des activités de l'éleveur. L'animation des évènements pourront s'appuyer sur : - Des présentations, des témoignages d'éleveurs, des techniques d'animation participatives qui interrogent et favorisent l'expression, l'usage du théâtre (pour rendre acteur les participant(e)s et percevoir leurs attentes…), - La participation du professeur pour faire le lien avec les connaissances déjà acquises par les étudiants, - L'utilisation d'outil de diagnostic agricole, sous une forme complète ou partielle, - Une visite de ferme pour rendre plus concret les différents sujets abordés, - Des conférences d'experts suivies de temps d'échanges et de débat. Pour réunir toutes les chances de proposer une intervention correspondant aux attentes des élèves et du professeur, les interventions seront préparées en amont avec le professeur et l'éleveur qui interviendra ou fera visiter sa ferme.
Indicateurs de résultats	**Journées portes ouvertes :** - Une semaine de Journées Portes Ouvertes (JPO) par an sur tout le territoire soient 40 JPO par an (dans les élevages, marchés aux bestiaux, abattoirs, boucheries). - 1 à 2 forums des métiers par département et par an et 1 forum de l'installation par département par an. - 9 portes ouvertes sur 4 ans dans les élevages allaitants animées par l'ARDEAR. **Sensibilisation auprès des lycées :** Augmentation du nombre d'interventions dans les lycées.
Indicateurs de suivi	169 portes ouvertes organisées sur la durée du CAP. Factures.
Pilotes	InterbevCVL

Mise en œuvre	**1.Journées portes ouvertes :** -Interbev CVL accompagne les professionnels qui ouvrent leurs portes dans la communication et dans le financement d'un kit de communication pour le jour J (banderoles, fanions, nappes, t-shirt, casquettes…). -Afin de garantir du visitorat lors de ces journées portes ouvertes, Interbev CVL finance de la communication collective sur les « Made in Viande » via l'achat d'espace média local (encart dans les journaux, annonces radio…). Le but est de toucher au plus près les habitants proches des portes ouvertes. En annonçant l'évènement dans les médias régionaux /départementaux / locaux. -L'ARDEAR Centre mettra en place 9 évènements sur la durée du programme.
Partenaires	Professionnels de la filière viande bovine.
Calendrier	Juillet 2016 – Juillet 2020
Coût	**Total = 59 150€** **B.1.2.1/** Journées portes ouvertes : **-** Interbev CVL 3 jours animation x 350€ (coût journalier) x 4 ans **= 4 200€** + supports de communication (achat média) sur 4 années = **35 700€** **-** JA et CAs (pour mémoire) **-** ARDEAR € 11 jours animation x 370€ (coût journalier) x 4 ans **= 16 280€** + supports de communication (plaquettes) sur 4 années = **2 970€** **B.1.2.2/** Sensibilisation auprès des lycées du métier d'éleveurs (pour mémoire) = dispositif et convention multifonctionnalité.
Demande du Conseil régional	**Total = 29 575€** B.1.2.1/ 50% = **29 575€** B.1.2.2/ pour mémoire convention ARDEAR multifonctionnalité
Bénéficiaires	ARDEAR, Interbev CVL
Demande Etat	Crédits PIDIL puis AITA (Accompagnement à l'Installation, Transmission Agricole)
Autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe B.2 : « Pérenniser l'activité d'abattage »

Contexte et Problématique	La filière bovin viande en région Centre–Val de Loire représente 4,9% de la production nationale. Les 6 unités d'abattage locales en viande bovine sont de petites structures, dont le tonnage annuel est inférieur à 5 000 t. Cependant ces abattoirs représentent 120 emplois directs et de nombreux indirects, constituant ainsi une activité économique significative dans les zones rurales où ils sont situés. Bien que petits, nos abattoirs sont confrontés aux mêmes problématiques et obligations réglementaires que les autres. N'ayant pas les mêmes moyens, ces structures rencontrent des réelles difficultés économiques, humaines et réglementaires qui fragilisent leur pérennité sur du long terme.
Objectifs	Pérenniser les structures d'abattage d'animaux de boucherie sur la région, pour maintenir une activité de proximité.
Description des actions	**B.2.1 : Mettre en œuvre un groupe de travail « abattoirs régionaux »** qui travaillera sur les thématiques : Réglementation et qualité ; ressources humaines, et valeur ajoutée afin d'améliorer leur compétitivité. Ce groupe se réunira 2 à 3 fois par an et sera constitué des 6 abattoirs régionaux d'animaux de boucherie. La DRAAF et l'ARIAC pourront, sur certaines thématiques, participer à ces travaux. Le groupe sera piloté par Interbev CVL. Les travaux menés dans ce groupe permettront d'identifier les investissements nécessaires à la diversification de leur activité et d'accompagner à la mise en œuvre des nouveaux débouchés. **B.2.2 : Soutenir les investissements de diversification des abattoirs régionaux :** nouveaux débouchés des coproduits d'abattage (station de compostage ; valorisation des déchets d'abattages et des coproduits… et transformation des produits d'abattage. **B.2.3 : Capitaliser sur les résultats du programme Casdar « Abattage de proximité » en 2020.** L'ARDEAR et BioCentre communiqueront à la filière les résultats de ce programme Casdar et transposeront les données à l'échelle de la région et de la filière bovins viande. Cette action sera mise en œuvre lors d'une journée régionale « bovin viande ».
Indicateurs de résultats	Une amélioration des structures d'abattages, sur les plans réglementaires, économiques et sociaux. Un maintien des activités de ces structures sur la durée en termes de nombre d'emplois.
Indicateurs de suivi	13 réunions de travail organisées au cours du CAP. Nombre d'audits des abattoirs. Nombre de formation mise en place et de participants des abattoirs.
Pilotes	Interbev Centre – Val de Loire
Mise en œuvre	**B.2.1/** InterbevCVL et abattoirs **B.2.2/** InterbevCVL et abattoirs **B.2.3/** ARDEAR et BioCentre
Partenaires	Abattoirs régionaux, DRAAF, ARIAC, BioCentre, ARDEAR
Calendrier	Juillet 2016 – Juillet 2020

Coût	**Total B.2 = 44 830€ (hors investissements abattoirs)** **B.2.1/ = 39 850 €** Temps d'animation : 71 jours x 350€ (coût journalier InterbevCVL) = 24 850 €. Audits : 6 x 2 500 € = 15 000 € Formations (financements FAFSEA) **B.2.2/ = 300 000€ (estimation)** **B.2.3/ = 4 980 €** (pour mémoire) 370€ (coût journalier ARDEAR) x 4 jours + 500€ (coût journalier BioCentre) x 7 jours
Demande Conseil Régional	**B.2.1/** 50 % **19 925 €** **B.2.2/ Sollicitation des dispositifs de la direction de l'industrie et de la direction de l'artisanat du Conseil Régional**
Bénéficiaires	Les 6 abattoirs régionaux viande bovine et Interbev CVL
Demande Etat	B.2.1/ (fonds FRAII organisation de la formation)
Autres financeurs	FAFSEA et Autofinancement des bénéficiaires
Observations	B.2.3 est complémentaire à l'A.1. et à l'étude de la région « caractérisation de l'offre régionale ». La communication sera assurée via une journée régionale ou de bassin.

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe B.3 : « Reprendre /développer ou céder son exploitation »

Contexte et Problématique	En région Centre-Val de Loire on dénombre près de **613 645 bovins** dont **200 695 vaches allaitantes** réparties sur près de **3 800 détenteurs** en 2015. Ce nombre d'exploitations a régressé depuis 2010 où l'on comptait 4 244 détenteurs. Parallèlement, on constate un agrandissement constant de 2% par an en surface et taille des troupeaux avec un accroissement de la productivité du travail. En 2015, 53% des éleveurs ont plus de 50 ans et ils possèdent 55% des effectifs de vaches allaitantes (enquêtes régionales 2015). En 2010, 51% des éleveurs ont plus de 50 ans et ils possédaient 46% des effectifs de vaches allaitantes (RGA 2010). **La transmission des exploitations se complexifie, en particulier à cause des capitaux de plus en plus importants liés à la spécialisation et l'agrandissement des exploitations** ▪ Les exploitations spécialisées bovins viandes représentent 41% des exploitations ayant des vaches allaitantes contre 36% il y a dix ans. ▪ Le cheptel moyen (mini. 30 VA) est passé de 52 vaches en 2000, à 65 vaches en 2010, à 82 vaches en 2015.
Objectifs	Maintenir le cheptel et la densité d'exploitations allaitantes, installer de nouveaux projets.
Description	**B.3.1 Communication positive** **B.3.2 Installation progressive :** expérimenter 2 installations progressives dans le cadre des espaces tests Agricoles et poursuivre les stages parrainage. **B.3.3 Suivi post-installation** : renforcer le dispositif de suivi existant et promouvoir la formation et l'outil JA'ffine = fichier Excel conçu de manière pédagogique pour sensibiliser au calcul de ses coûts, première étape de sensibilisation dans le pilotage d'exploitation. Ils ne se substituent pas à ceux existant déjà. Au contraire, ils poussent les agriculteurs à se tourner vers des organismes spécialisés pour compléter les diagnostics. L'outil est utilisé lors de formations collectives « Un premier pas vers mes coûts de production ». Les premières formations en 2015 ont été un succès. Pour répondre aux attentes des éleveurs, les jeunes agriculteurs souhaitent promouvoir cet outil et ces formations via les partenaires et via des outils de communication, afin de toucher un public plus large. **B.3.4 Préparer les éleveurs à la transmission de leur exploitation** **B.3.5 Outils d'ingénierie financière**
Indicateurs de résultats	Cf. détail des actions
Indicateurs de suivi	Cf. détail des actions
Pilotes	CRACVL
Mise en œuvre	**B.3.1** JA, Groupe Régional Installation-Transmission **B.3.2** ARDEAR et Groupe Régional Installation-Transmission. **B.3.3** Groupe Régional Installation/Transmission **B.3.4** CAs / OP / Groupe régional Transmission **B.3.5** CRACVL et Groupe régional Installation/ Transmission
Partenaires	
Calendrier	Juillet 2016 – juillet 2020

Coût	**Coût total = 204 940€** B.3.1/ 13 880€ B.3.2/ 2 220€ (pour mémoire) B.3.3/ 4 040 € (pour mémoire) B.3.4/ 176 000€ B.3.5/ 8 800€ (pour mémoire)
Demande Conseil Régional	**Total = 94 940€** B.3.1/ 6 940€ B.3.2/ - B.3.3/ - B.3.4/ 88 000€ B.3.5/ -
Bénéficiaires	JA, CAs, Conseil ELevage
Demande Etat	B.3.2/ et B.3.3/ Dispositif PIDIL puis AITA (Accompagnement à l'Installation, Transmission Agricole)
Autres financeurs	Dispositif CAP INSTALLATION, Idée en campagne, Autofinancement des bénéficiaires

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe B.3 : « Reprendre /développer ou céder son exploitation »
*Action B.3.1 : « **Communication positive** »*

Contexte et Problématique	La filière allaitante en région Centre-Val de Loire fait parfois l'objet d'une image faussée tant auprès des partenaires financiers que des porteurs de projet d'installation. Les points accueil installation (PAI) manquent souvent d'information sur la filière allaitante régionale ainsi que les banques et les centres de gestion. Il s'agit alors d'améliorer l'attractivité de cette filière, en communiquant davantage sur ses atouts, en valorisant les références issues notamment du réseau jeunes agriculteurs, des chambres d'agriculture et d'Interbev, et en mettant en avant les projets de ses acteurs. Il est en effet important de faire connaître la dynamique de la filière régionale et d'améliorer l'attractivité du métier, à la fois pour favoriser l'installation de nouveaux éleveurs et pour s'assurer du soutien des partenaires.
Objectifs action	Informer les points accueil installation afin qu'ils puissent communiquer auprès des porteurs de projets. Communiquer également auprès des centres de gestion et des partenaires financiers en mettant en avant l'attractivité de la filière allaitante régionale et ainsi s'assurer d'un meilleur soutien. Ceci dans le but de faciliter la réussite des projets d'installation et de transmission.
Description action	**Création d'un guide « S'installer ou se diversifier en élevage allaitant en région Centre-Val de Loire »** à destination des PAI, des centres de gestion et des partenaires financiers. <u>Contenu du guide :</u> Argumentaire sur l'élevage allaitant régional, recueil d'expériences réussies, résultats économiques de différents systèmes, liste des contacts utiles et formations en région etc. Ce guide s'appuiera sur les diagnostics et références issues notamment du CAP filière, du réseau jeunes agriculteurs, des chambres d'agriculture et d'Interbev (atlas régional) ainsi que de toute expérience similaire dans d'autres régions. **Rédaction du guide, c'est :** - Inventaire des besoins de chacun - Inventaire des références existantes - Inventaire des formations, contacts, financements etc. - Rédaction Ce guide sera distribué et présenté lors des journées prescripteurs avec les banques, des journées d'information PAI, des forums installation etc. <u>Livrables</u> : Guide complet et plaquettes. Ce guide sera diffusé préférentiellement en version électronique auprès des banques, des centres de gestion et des partenaires de la filière. Il pourra également être hébergé sur le site internet des chambres d'agriculture, de jeunes agriculteurs...
Indicateurs de résultats	Evolution du nombre d'installation
Indicateurs de suivi	Réalisation et diffusion des livrables prévus
Pilotes	CRACVL
Mise en œuvre	Jeunes Agricultures du Centre-Val de Loire
Partenaires	Groupe régional Installation-Transmission, les acteurs de la filière

Calendrier	**Septembre 2016 – décembre 2017** : rédaction du guide **Janvier 2018 – Juin 2018** : diffusion et présentation de ce guide aux PAI, centres de gestion, banques…
Coût	**Total = 13 880 €** Rédaction du guide : 30 jours x 370 € **= 11 100 €** Diffusion et présentation du guide : 4 jours x 370 € **= 1 480 €** Impression : Guide complet x 500 exemplaires (1000€) + Plaquette x 800 exemplaires (300€)**= 1 300€**
Demande Conseil Régional	B.3.1/ 50% **6 940€**
Bénéficiaires	Jeunes Agricultures du Centre-Val de Loire
Demande Etat	-
Autres financeurs	Autofinancement du bénéficiaire
Observations	Ce guide pourra être adapté aux autres filières d'élevage dans le cadre des autres CAP.

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe B.3 : « Reprendre /développer ou céder son exploitation »
*Action B.3.2 : « **Installation Progressive »***

Contexte et Problématique	Cf. fiche axe B.3
Objectifs action	Prendre le temps d'expérimenter, conforter, faire évoluer ses choix techniques, ses objectifs de productions, le calibrage du projet, sa viabilité, etc. avant l'installation définitive.
Description action	Les ADEAR mettent en place des espaces tests d'activité en élevage pour futurs porteurs de projet. Cela consiste en la mise en place : - d'un cadre juridique (par exemple hébergement de l'activité par une couveuse ou une Coopérative d'activités et d'emploi) pour tester l'activité en toute légalité et avec un statut social satisfaisant ; - des outils de travail : accès au foncier et à du matériel ; - un accompagnement qui peut être technique, humain, commercial, entrepreneurial... - un accompagnement des agriculteurs et des collectivités pour mettre à disposition du foncier et/ou des outils de production. Les Chambres d'agriculture et JA accompagnent à la mise en place de stages parrainage.
Indicateurs de résultats	Evolution du nombre d'installation
Indicateurs de suivi	Nombre de tests d'activité Nombre de stages parrainage
Pilotes	CRACVL
Mise en œuvre	ARDEAR Groupe Régional Installation-Transmission, JA
Partenaires	Union régionale des couveuses d'entreprise, RENETA (REseau National des Espace Test Agricole), InPACT Centre, collectivité…
Calendrier	2016-2020
Coût	**Total = 2 220€** 6 jours x 370€ (coût journalier ARDEAR)
Demande Conseil Régional	-
Bénéficiaires	-
Demande Etat	Dispositif PIDIL puis AITA (stage parrainage)
Autres financeurs	Idée en campagne, Autofinancement des bénéficiaires

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe B.3 : « Reprendre /développer ou céder son exploitation »
*Action B.3.4 : « **Préparer les éleveurs à la transmission de leur exploitation** »*

Contexte et Problématique	Cf. fiche axe B.3
Objectifs action	Aider les éleveurs à préparer la transmission de leur exploitation. Faciliter la reprise des entreprises bovins viande et accompagner les repreneurs.
Description action	Réaliser **un suivi spécifique des éleveurs** qui souhaitent transmettre leur exploitation par un binôme de conseillers zootechnique et transmission. **A partir d'un repérage issu des relations établies entre le conseiller (CAs, OP) et l'éleveur** et du **diagnostic territoire bovins viande** 2015. Cette action vient en complémentarité avec les repérages territoriaux pour les éleveurs qui ne sont pas suivis par un conseiller OPA ou OP. Intervention **minimum 5 ans avant le départ à la retraite** dans l'idéal. Intervention **10 à 15 ans** pour les éleveurs qui souhaitent arrêter l'activité et ceux qui envisagent de développer leur exploitation sans penser aux conditions reprises. **2 visites par élevage** sur la période du CAP : -1ère visite du binôme de conseillers (1/2 journée x 2): constats, état des besoins, recueil d'informations, travail sur la stratégie d'entreprise et sensibilisation, préfiguration d'un plan d'actions… - Compte-rendu et échanges en binôme sur le plan d'actions (1/4 journée) - 2ème visite (1/2 journée): du conseiller transmission : échange avec l'éleveur sur les propositions d'actions et ajustements, travail sur les suites à donner dans le cadre du Point Accueil Transmission : Entretiens conseils soit en individuel soit dans un cadre sociétaire, orientation vers d'autres partenaires… - Suivi des réalisations par le conseiller transmission (1/4 journée)
Indicateurs de résultats	Evolution du nombre de transmission d'atelier bovins viande
Indicateurs de suivi	Nombre de suivis réalisés
Pilotes	CRACVL
Mise en œuvre	CAs/ CEL / OP / Groupe régional Transmission
Partenaires	La filière bovins viande
Calendrier	Juillet 2016 – juillet 2020
Coût	**176 000€** Soit 160 élevages suivis sur 4 ans x 2 jours x 550€ (coût journalier CAs)
Demande Conseil Régional	50% **= 88 000€** sous réserve de prise en charge, par la Chambre d'agriculture, des 50 % restant pour la première visite (afin qu'elle ne soit pas facturée à l'éleveur)
Bénéficiaires	Chambres d'agriculture
Demande Etat	
Autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe B.3 : « Reprendre /développer ou céder son exploitation »
Action B.3.5 : ***« Outils d'ingénierie financière*** »

Contexte et Problématique	La reprise d'une exploitation allaitante exige de mobiliser un capital de plus en plus important. Par ailleurs, des projets ambitieux (automatisation, atelier de méthanisation associé à du séchage en grange, par exemple…) voient le jour et leur financement pourrait nécessiter de recourir à de nouveaux instruments d'ingénierie financière.
Objectifs action	Réfléchir à d'autres outils de financement que les aides directes (fonds de garantie, fonds d'investissement, etc…) qui permettraient de soutenir les porteurs de projet en élevage allaitant, que ce soit en phase d'installation ou de développement.
Description action	Informer les professionnels de la filière, et sensibiliser les opérateurs de l'aval, sur les outils de financement existants, leurs enjeux, leur montage et leur fonctionnement, en partenariat avec les autres filières. **Identifier collectivement les outils les plus adaptés aux objectifs de la filière.**
Indicateurs de résultats	Information du comité de filière et des opérateurs de l'aval
Indicateurs de suivi	Engagement des réflexions avant le bilan à mi-parcours
Pilotes	CRACVL
Mise en œuvre	CRACVL et Groupe régional Installation-Transmission
Partenaires	La filière bovins viande
Calendrier	Mi-parcours : en fonction de l'avancement des réflexions et des priorités du comité de filière, engagement ou non d'une action concrète
Coût	**8 800€** Temps passé : 16 jrsx550€/jour
Demande Conseil Régional	
Bénéficiaires	
Demande Etat	
Autres financeurs	Convention cadre CRACVL/Conseil régional
Observations	La communication sera assurée via une journée régionale

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe C.1 : « Organiser la Main d'œuvre et le travail »

Contexte et Problématique	La profession constate de forts besoins d'accompagnement sur les thématiques de ressources humaines (principale cause de séparation des GAEC). Ce sujet est encore un sujet tabou et les conseillers spécialisés sont confrontés à d'importantes difficultés pour entrer sur les exploitations avec cette approche « ressources humaines ». Il est important de réfléchir aux moyens de sensibiliser les éleveurs à l'importance de ces sujets et de développer un réseau de prescripteurs des dispositifs d'accompagnement existants, et parallèlement de chercher des pistes pour faciliter l'entrée sur les exploitations allaitantes. De plus, les problématiques d'astreintes, de contraintes de l'élevage, d'amélioration des conditions de travail associés à une augmentation de l'activité par Unité de Travail (augmentation taille des troupeaux) doit amener les éleveurs à développer le recours à la main d'œuvre salariée.
Objectifs action	Informer les conseillers d'élevage et installation sur les outils de diagnostic pour mieux accompagner l'éleveur. Informer les éleveurs et les accompagner dans la mise en place de dispositifs de main d'œuvre partagée. Accompagner les éleveurs dans la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail et prévenir des difficultés sociales et économiques. Favoriser l'emploi qualifié en élevage pour diminuer les problèmes de main d'œuvre.
Description actions	**C.1.1. Journée « outils de diagnostic » à destination des techniciens** Informer les techniciens sur les outils de diagnostic avec mise en situations concrètes pour qu'ils se fassent prescripteur de la « boîte à outils » et relais pour une mise en contact de l'éleveur avec personne compétente: objectif: pouvoir mettre en réseau l'éleveur pour répondre à ses attentes : Ergonomie ; Gehodes ; Travibov. Mettre en place une journée avec les compétences requises. **C.1.2. Accompagner la mise en place de la main d'œuvre partagée** - étudier la faisabilité, en fonction des besoins de groupes d'éleveurs, de la mise en place du dispositif de main d'œuvre partagée le plus adapté. - accompagner à la mise en œuvre du dispositif choisi au sein des groupes d'éleveurs. **C.1.3. Création de références sur la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail :** **-** Mobiliser le réseau GEHODES auprès de 6 fermes « témoins » (1 ferme dans chaque département dont l'OIER des Bordes dans le 36), auxquelles les éleveurs identifieraient mieux ce qu'un accompagnement GEHODES peut leur apporter : soit la réalisation de 6 diagnostics et accompagnements. - Accompagner à la mise en œuvre du plan d'actions proposé. - Description des cas et communication sur ces 6 fermes « témoins » (lien action A.5.2.). **C.1.4. Ouvrir le dispositif CAP MAIN D'ŒUVRE à l'élevage allaitant :** cette action pourra faire l'objet de proposition d'actions à mi-parcours du CAP.
Indicateurs de résultats	Evolution du nombre de diagnostic GEHODES à la « carte » réalisés.
Indicateurs de suivi	Nombre de conseillers élevage informés Nombre d'animation de groupes d'éleveurs Nombre de fermes « témoins » engagées
Pilotes	CRACVL

Mise en œuvre	**C.1.1/** CRACVL **C.1.2/ APPEL A PROJETS 2e semestre 2016** **C.1.3/** Chambres d'agriculture (réseau GEHODES) **C.1.4/** Chambres d'agriculture
Partenaires	Services de remplacement, BioCentre, FRSEA, JA, AREFA…
Calendrier	Juillet 2016 - juillet 2020
Coût	**TOTAL = 48 060€** **C.1.1/** frais intervenant et logistique = **1 500€** **C.1.2/** 15 jours d'animation par groupe x 4 groupes x 550€ (coût journalier) = **33 000€** **C.1.3/** 2 260€ / diagnostic x 6 fermes **= 13 560 €**
Demande Conseil Régional	**TOTAL = 23 280€** **C.1.2/** 50% =**16 500€** **C.1.3/** 50% = **6 780€**
Bénéficiaires	Chambres d'agriculture et partenaires identifiés à l'Appel à projets pour l'action C1.2.
Demande Etat	
Autres financeurs	C.1.1/ Crédits GEHODES et CRACVL C.1.2/ Autofinancement des bénéficiaires C.1.3/ Crédits GEHODES filières 50%

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020

Axe C.2 : « Améliorer les conditions de travail et moderniser les exploitations »

Contexte et Problématique	Les exploitations se doivent d'être performantes et en capacité d'adaptation aux nombreuses évolutions des réglementations et du marché, ce qui passe par un outil de production adapté, en bon état de fonctionnement et permettant de bonnes conditions de travail. Mais les investissements en élevage allaitant sont lourds financièrement et longs à rentabiliser. Par ailleurs, l'étude « Devenir du territoire allaitant de la région » a fait apparaître que 67% des éleveurs enquêtés ont un bâtiment arrivé à saturation en terme de place ; 35% n'étaient pas équipés en matériel de contention ; 57% n'étaient pas équipés en caméra de surveillance des vêlages…
Objectifs action	- diminuer la pénibilité et améliorer la productivité du travail et la sécurité des hommes ; - permettre une évolution du système vers une amélioration de l'autonomie alimentaire ; - permettre une amélioration du bien-être animal - permettre d'améliorer la préparation sanitaire
Description action	<u>Investissements finançables :</u> - Bâtiment d'élevage et de stockage de fourrages avec bardage et charpente bois SAUF si travée > à 15 mètres bardage obligatoire uniquement : gros œuvre, plomberie, fosses à purin, lisier et plates formes, case de quarantaine, électricité, auges et abreuvoirs, râteliers, nourrisseurs, récupération et stockage des eaux de pluies, filets brise vents et terrassement. - Matériels de contention : couloir de contention fixes ou mobiles, barrières, bascule, cornadis, panneaux césarienne, panneaux insémination et barre anti-recul, quai d'embarquement. - Au pâturage: systèmes d'abreuvement, aménagement de point d'eau, bords de mare ou de cours d'eau, pompe éolienne ou solaire, passage canadiens, matériel de clôture, broyeur à disque sous clôture. - Matériel, stockage de concentrés, fabrication d'aliment à la ferme et de distribution automatisée ou mécanisée des aliments: cellules, broyeurs et aplatisseurs, désileuses, remorques distributrices mélangeuses ou non, vis de reprise, pailleuse-distributrice. - Matériels et asservissement électronique, robotique, logiciels spécifiques: distribution aliment, détection des chaleurs et des vêlages, identification électronique, vidéosurveillance, matériels de surveillance sanitaire. Ne sont pas considérés comme un simple remplacement et sont éligibles les dépenses d'acquisition d'un bien en remplacement d'un bien amorti au plan comptable.
Indicateurs de résultats	741 projets sur 4 ans
Indicateurs de suivi	- Type d'investissements soutenus - Nombre d'exploitations bénéficiaires - Montant des investissements réalisés - Montant des aides attribuées
Pilotes	CRACVL
Mise en œuvre	Eleveurs
Partenaires	OP, CAs, CEL
Calendrier	Juillet 2016 - juillet 2020

Coût	11 606 000€
Demande Conseil Régional	1 762 085€ dont 600 000€ pour les dossiers « matériels de contention tout public »
Bénéficiaires	Eleveur de la région Centre-Val de Loire répondant à l'ensemble des conditions suivantes : - engagé dans au moins une des actions du CAP filière - et adhérent OP ou Bovins Croissance ou engagé dans un contrat d'approvisionnement pérenne en circuit de proximité pour une part significative de sa production (50% des réformes finies, génisses et JB, veau...) -et n'a pas bénéficié d'une aide à l'investissement sur la durée du CAP 3G **SAUF** pour les investissements « **matériels de contention** » l'aide est ouverte à **tout public** éleveurs allaitants en région Centre-Val de Loire et n'ayant pas bénéficié d'une aide à l'investissement sur la durée du CAP 3G. **Projet dont les dépenses éligibles comprises entre 4 000€ et 10 000€ HT : la procédure CAPEX** hors FEADER s'applique : • • Taux de base d'aide publique : 20% Bonifications **+ 10%** pour les bénéficiaires prioritaires (exploitations engagées en agriculture biologique ou dans un signe officiel de qualité). **+ 10%** pour le matériel de contention : bonification **ouverte à tous les éleveurs, avec un montant d'investissement éligible plafonné à 10 000€HT, et une aide plafonnée à 2 000€.** **Projets dont les dépenses éligibles strictement supérieures à 10 000 € HT :** Montant d'investissement éligible **plafonné à 90 000€** HT. **1) Pour les projets éligibles et sélectionnés au TO.41 « Investissements productifs dans les exploitations agricoles » du PDR** Le taux d'aide publique et les bonifications possibles sont celles du PDR, ces taux s'appliquent en fonction des investissements éligibles inscrits dans chacun des CAP. Pour les investissements productifs (hors mise aux normes, hors CUMA) • Taux de base d'aide publique (à parité Région / FEADER) : 20% • Bonifications (cumul max de 40% / 50% pour un jeune agriculteur ou une exploitation engagée en Agriculture Biologique) : **+ 10%** pour les bénéficiaires prioritaires (jeunes agriculteurs ou exploitations engagées en agriculture biologique ou dans un signe officiel de qualité). **+ 10%** pour les projets agro-écologiques : opérations d'économie d'énergie ou de réduction des intrants. **+ 10%** sur les territoires prioritaires (le siège d'exploitation ou au moins une parcelle de l'exploitation située dans un territoire prioritaire) au regard des enjeux de réduction d'intrants (territoire sous contrat Agences de l'eau). **+ 10%** pour les priorités régionales de développement rural : places d'engraissement supplémentaire bovin viande. Majoration du taux de base bonifié (cumul max 75% d'aide publique):

	+ 15 % pour les projets collectifs portés par un GIEE. **+ 10%** pour les opérations bénéficiant d'un soutien dans le cadre d'un Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI). **2) Pour les projets non éligibles et non sélectionnés au TO.41 « Investissements productifs dans les exploitations agricoles » du PDR, la procédure CAPEX s'applique :** Le taux d'aide publique et les bonifications possibles sont celles du PDR, ces taux s'appliquent en fonction des investissements éligibles inscrits dans le CAP. • Bonifications : cumul max de 30%
Demande Etat	Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles PCAE
Autres financeurs	Agences de l'eau dans le cadre du dispositif PCAE et de la Mise aux Normes et Ecophyto2.
Mise en œuvre du CAPEX	Les dossiers doivent être visés par une OP ou OPA et transmis à la CRACVL

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe C.3 : « Améliorer et sécuriser le revenu pour les différents débouchés »
Action C.3.1 ***: « Accompagnement des projets des éleveurs*** »

Contexte et Problématique	On constate une grande variabilité au sein des exploitations agricoles en matière de performances économiques et zootechniques. Cette marge de progrès importante doit être accompagnée par une expertise technique ayant pour objectif d'aider l'exploitation à définir son projet, à le mettre en œuvre et répondre aux problématiques qui lui sont propres dans un contexte spécifique.
Objectifs action	Accompagner les projets des éleveurs et les évolutions des élevages de la région.
Description action	**Appuis techniques individuels pour les thématiques suivantes** : 1. **Accompagnement stratégique** (45 AT): accompagner les éleveurs dans l'approche globale de l'exploitation afin de réfléchir les orientations stratégiques à moyen et long terme et raisonner leurs investissements. 2. **Engraissement et finition** (120 AT): accompagner à la création d'atelier ou maintien ou développement. 3. **Coût de production** (1 150 AT): accompagner les éleveurs dans la maîtrise des coûts de production : - calculer des coûts de production, prix de revient et rémunération de la main d'œuvre (méthode nationale) -> mieux piloter l'exploitation, - mesurer l'efficacité des différents postes - > repérer les leviers d'amélioration sur les produits comme sur les charges, - comparer les résultats avec des exploitations de même système, issues du réseau de ferme de références régionales (INOSYS) - > prendre des décisions stratégiques et de pilotage en comparant ses résultats aux autres éleveurs - simuler une nouvelle conjoncture économique Chaque appui doit permettre d'élaborer un plan d'actions, avec quelques actions prioritaires, et faire la proposition, si nécessaire, des autres thématiques à suivre. Calcul du coût de production : - Collecte des données en élevage, calcul du coût de production. - Analyse du coût de production : Commentaires et échanges avec l'éleveur. Analyse poste par poste. Identification des marges de progrès. Proposition et rédaction d'un plan d'action 2 heures en individuel. (durée 3 à 4 heures pour des éleveurs non adhérents des services Conseil Elevage ou un travail complémentaire d'analyse du système peut être nécessaire pour élaborer les recommandations) 4. **Amélioration du cheptel** (350 AT): accompagner les éleveurs dans la démarche de sélection génétique voire génomique: choix des reproducteurs (avec ou sans nouvelle indexation), utilisation des outils de prévision et d'analyse de la production à la vache ou au troupeau.
Indicateurs de résultats	- 45 appuis techniques Accompagnement stratégique - 120 appuis techniques Engraissement et finition - 1 150 appuis techniques Coût de production - 350 appuis techniques Amélioration du cheptel
Indicateurs de suivi	Nombre d'éleveurs engagés en appui technique individuel
Pilotes	CRACVL
Mise en œuvre	CAs, CEL et OP
Partenaires	
Calendrier	Juillet 2016 – juillet 2020

Coût	**Total= 580 250€** Thématiques 1, 2 et 4 : Plafond de 200€ / visite x 525 AT = **103 000 €** Coûts production : plafond de 415€ / opération x1 150 AT = **477 250€** -Collecte des données en élevage, ½ journée = coût 275€ -Analyse du coût de production : 2 heures en individuel = coût 140€
Demande Conseil Régional	C.3.1/ 50% = **290 125 €**
Bénéficiaires	CAs, CEL et OP
Demande Etat	FAM Appui technique Collectif autonomie alimentaire et coût de production = 205 077€
Autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020

Axe C.3 : « Améliorer et sécuriser le revenu pour les différents débouchés »

*Action C.3.2 : « **Création de références, diffusion et communication des travaux de recherche** »*

<table>
<tr><td>Contexte et Problématique</td><td>L'accompagnement des éleveurs dans leur amélioration de la rentabilité, de l'organisation du travail passe par la création de références issues de la recherche appliquée et par la démonstration des marges de progrès.</td></tr>
<tr><td>Objectifs action</td><td>Accompagner les projets des éleveurs et les évolutions des élevages de la région.</td></tr>
<tr><td>Description action</td><td>Création de références, diffusion et communication des travaux de recherche :
- Essai expérimental Engraissement des bovins en système conventionnel
- Essai expérimental Engraissement des bovins en système Agriculture Biologique
- Essai Fertilisation azotée des prairies multi-espèces 2016-2020
- Essai expérimental 2016-2017: Valorisation des engrais de Ferme
- Elaboration de 2 documents de synthèse des références sur les coûts de production en conventionnel et/ou en AgriBio (lien avec Pôle Massif Bio IDELE)
- Développer et consolider le réseau régional de compétence « Herbe et Fourrages ».</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de résultats</td><td>Adaptation de messages et conseils à destination des éleveurs</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi</td><td>- protocole et rapports de suivi des expérimentations
- nombre de fermes pilotes en production allaitante dans le réseau Herbe et Fourrages</td></tr>
<tr><td>Pilotes</td><td>CRACVL</td></tr>
<tr><td>Mise en œuvre</td><td>CAs ; OIER Des Bordes ; IDELE</td></tr>
<tr><td>Partenaires</td><td>La filière bovins viande</td></tr>
<tr><td>Calendrier</td><td>Juillet 2016 - juillet 2020</td></tr>
<tr><td>Coût</td><td>Total= 2 701 780€
OIER des Bordes 2016-2019:
<table>
<tr><td></td><td>2016</td><td>2017</td><td>2018</td><td>2019</td><td>Total</td></tr>
<tr><td>Organisation du travail (Main d'œuvre et communication)</td><td colspan="3">10 000 €</td><td></td><td>10 000 €</td></tr>
<tr><td>Programme Expérimental « Valorisation des engrais de Ferme »</td><td>60 000 €</td><td>30 000 €</td><td></td><td></td><td>90 000 €</td></tr>
<tr><td>Programme Expérimental «Fertilisation azotée des prairies multi-espèces»:</td><td>170 000€</td><td>170 000€</td><td>170 000 €</td><td>170 000 €</td><td>680 000 €</td></tr>
<tr><td>avec Communication</td><td></td><td>50 000 €</td><td></td><td>20 000 €</td><td>70 000 €</td></tr>
<tr><td>Programme Expérimental «Engraissement Conventionnel»:</td><td>70 000 €</td><td>150 000€</td><td>200 000 €</td><td>200 000 €</td><td>620 000 €</td></tr>
<tr><td>Programme Expérimental «Engraissement AgriBIO»:</td><td>133 084€</td><td>133 084€</td><td>133 084€</td><td>133 084€</td><td>532 336€</td></tr>
<tr><td>avec Communication</td><td></td><td></td><td>70 000 €</td><td></td><td>70 000 €</td></tr>
</table>
2 072 336€

Elaboration document coût de production : 10jrsx850€ (coût journalier IDELE)= 8 500€
Programme Herbe et Fourrages 2016-2020 = 880 944€</td></tr>
</table>

Demande Conseil Régional	Total = **436 439€** OIER des Bordes : expérimentation : 54 000€/an **= 216 000€** Transfert et communication = **40 000€** Jours création document = **4 250€** Herbe et fourrages = **176 189€** sur la durée du CAP
Bénéficiaires	OIER des Bordes ; CAs, IDELE
Demande Etat	FAM expérimentation= 266 168€
Autres financeurs	FEADER « Herbe et Fourrages » 704 756€

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe C.3 : « Améliorer et sécuriser le revenu pour les différents débouchés »
*Action C.3.3 : « **Développer les échanges céréaliers-éleveurs** »*

Contexte et Problématique	Etant donné la présence de systèmes d'exploitation spécialisés de grandes cultures et d'élevages en région, la recherche de complémentarités entre productions végétales et animales à l'échelle territoriale est possible et permet de mieux faire face aux difficultés engendrées par la spécialisation de ces systèmes. Il s'agit de développer des partenariats gagnants-gagnants entre exploitations céréalières et exploitations allaitantes basés sur les atouts et les besoins de chacun des deux systèmes afin de sécuriser les prix des intrants. Dans le cadre du projet CASDAR CEREL, le besoin de mise en relation des agriculteurs pour pouvoir développer des relations entre exploitations a été identifié comme le principal frein. Un agriculteur aurait plus de facilité à établir des complémentarités avec une ou d'autres exploitations s'il connaissait les besoins ou les disponibles chez un ou plusieurs autres agriculteurs. Les thèmes d'échanges-achats sont nombreux : fourrages, main d'œuvre, matériels, cultures, paille-effluents…
Objectifs action	Favoriser la mise en relation des éleveurs avec les céréaliers pour développer les partenariats. Fournir des outils encadrant la démarche.
Description action	Développer une application web (utilisable sur smartphone et tablette ou ordinateur) afin de favoriser la mise en relation d'agriculteurs prêts à échanger-acheter entre eux des biens ou des services de façon ponctuelle ou dans la durée. L'application doit permettre aux agriculteurs de : - mettre en ligne des annonces d'offres et de demandes - rechercher des annonces d'offres et de demandes - générer des prestations de conseil ou de formation pour les conseillers La nature de ces annonces sera variée : fourrages ; grains ; sous-produits ; foncier ; matériel ; main d'œuvre. A partir du cahier des charges déjà réalisé et de l'analyse des outils du marché, l'action consiste en la construction de la version alpha de l'application et test, en parallèle, en la construction des règles d'administration et du marketing de l'outil. Ensuite, une évolution de l'outil et test en version β de façon élargi puis la mise en place de l'organisation et du marketing de l'outil. Le déploiement de l'outil sera réalisé fin 2016 début 2017. Enfin, mettre en place une gestion de l'outil par un administrateur.
Indicateurs de résultats	Utilisation par les internautes de la plate-forme.
Indicateurs de suivi	Le nombre de jours des agents engagés.
Pilotes	CRACVL
Mise en œuvre	CAs
Partenaires	BioCentre, ARDEAR, FRSEA…
Calendrier	Juillet 2016 – juillet 2020
Coût	**9 152€** = 32jrs x 550€ (coût journée) x 52% (ventilation selon la part de la filière bovins viande dans les filières herbivores régionales)
Demande Conseil Régional	C.3.4/ 50% = **4 576€**
Bénéficiaires	Chambres d'agriculture
Demande Etat	
Autres financeurs	

Contrat d'Appui aux Projets Bovins viande 2016-2020
Axe C.3 : « Améliorer et sécuriser le revenu pour les différents débouchés »
*Action C.3.4 : « **Protocole expérimental sur la boucle électronique dite « active » de suivi du troupeau** »*

Contexte et Problématique	La maîtrise des coûts de production, la réduction de la pénibilité et l'amélioration de la sécurité dans la manipulation en élevage allaitant sont des préoccupations permanentes. Elles passent par la recherche d'une plus grande rigueur dans les itinéraires techniques et dans l'automatisation de certaines tâches. En effet, en moyenne les éleveurs pèsent leurs bovins seulement 2 à 3 fois sur leur carrière. Ceux-ci doivent être évalués, contrôlés et corrigés régulièrement, notamment grâce au suivi des poids et des croissances des animaux. Il y a une réelle plus-value potentielle, technique et économique. A la fois en matière de mise à la reproduction plus précoce des génisses selon un objectif de poids adapté ; mais aussi dans la réactivité d'ajustement des rations, dans le tri automatique des animaux, et dans la récupération automatique des indicateurs de croissance. La bascule de pesée automatique devient l'outil indispensable pour progresser dans ce domaine économique. C'est une innovation de simplification du métier d'éleveur et d'amélioration de la productivité des élevages. Le pilotage du troupeau pour améliorer les performances est donc plus précis. Durant ces dernières années, les progrès technologiques ont permis de mettre sur le marché des outils plus simples ou plus polyvalents en gardant toutes leurs fonctionnalités initiales. Néanmoins, l'outil actuellement sur le marché engendre un investissement important. Il est donc nécessaire de faire prendre conscience de l'intérêt de cet outil par les éleveurs et d'étudier une optimisation de son utilisation en région. La création de références couplée à la démonstration est un levier pour lever les freins à la prise en main de cette technologie.
Objectifs action	Cette technologie offre donc une vraie opportunité aux éleveurs de la région Centre-Val de Loire pour : -faciliter et sécuriser le travail sur un animal -améliorer leurs performances zootechniques -améliorer la rentabilité de leur atelier -anticiper les ventes des animaux et pouvoir négocier au mieux la date d'enlèvement des animaux -améliorer le bien-être animal par la réduction du stress lié à la manipulation humaine -anticiper et préparer les élevages à la dématérialisation et la simplification électronique. -augmenter la réactivité d'adaptation des conseils en alimentation et sanitaire du troupeau.
Description action	Mettre en place un protocole dans 6 bassins de production (un bassin par département) de la région avec dans chaque bassin la création de références et de lieux de diffusion chez 10 éleveurs et pour tout le troupeau (3 générations). Pour ce faire, un kit d'équipement mutualisé par bassin est nécessaire : - cage de pesée automatique mobile PM 6000 Liberty Maréchalle : 8 700€ - barrières : 860€ - panneau solaire pour autoalimentation : 350€ - 120 paires de boucles électroniques par élevage x 10 élevages (1,2€ de surcoût par paire de boucle et surbouclage) : 1 440€ TOTAL par KIT : 11 350€ Le kit sera installé pour une durée de 3 mois minimum par élevage, puis sera déplacé pour être utilisé au total chez 10 éleveurs sur une période de 4 années.

	-L'installation du protocole par un technicien et réalisation du diagnostic de départ (points zéro des indicateurs de résultats: 1 journée par élevage x10 élevages x 6 bassins = 60 jours. Deux contextes d'étude : en stabulation l'hiver et au champ l'été. -Valorisation mensuelle des données auprès de l'éleveur : ½ journée x 3 x 10 x 6 = 90 jours -Compilation des données par bassin d'étude et régionalement et valorisation collective des résultats par bassin et au niveau régional lors de journées techniques : 2 jours x 6 + 4 jours IDELE = 12 jours + 4 jours -Un groupe de technicien se rencontrera tout au long de la durée du projet et sera piloté par un conseiller référent bovins viande. -Faire un retour de l'expérience auprès de la presse agricole et des concepteurs des matériels pour argumenter une diminution du coût (auprès de Maréchalle et littoral Normand).
Indicateurs de résultats	Pour mesurer les objectifs fixés, plusieurs indicateurs indirects seront utilisés : Evolution de l'âge au 1er vêlage. Evolution du coût de mise en place et couts de fonctionnement des ses outils de pesés. Nombre de bovins viande équipé en identification électronique. Evolution du coût alimentaire.
Indicateurs de suivi	Nombre de pesées moyen par élevage Nombre d'élevages en pesée par bassin Données mensuelles accumulées Facture achat de matériel
Pilotes	CRACVL
Mise en œuvre	CAs, Conseil ELevage, IDELE
Partenaires	France Conseil ELevage, OIER des Bordes
Calendrier	Juillet 2016 – juillet 2020
Coût	**TOTAL = 160 600€** Investissement : - Kit 11 350€ x 6 **= 68 100€** Fonctionnement = **92 500€** - 550€ (coût journalier OPA) x 162 jours + 850€ (coût journalier IDELE) x 4 jours Détails 166 Jours = installation du protocole et diagnostic initial : 1 jourx10 élevagesx6 bassins = 60 jours + valorisation mensuelle des données auprès de l'éleveur : ½ journée x 3 x 10 élevages x 6 bassins = 90 jours + compilation des données et exploitation: 2 jours x 6 bassins=12 jours+ 4 jours (IDELE).
Demande Conseil Régional	C.3.4/ 50% = **80 300€**
Bénéficiaires	CAs, CEL et IDELE
Demande Etat	-
Autres financeurs	Autofinancement des maîtres œuvres.

Observations	La valorisation mensuelle des données auprès de l'éleveur : ce service sera pris en charge à 50% par la Région ; à 25% par Bovins Croissance et à 25% par l'éleveur. Le kit en détail : • Bascule fonctionnant en autonomie complète avec panneau solaire • Pesée des bovins sans arrêt grâce à l'indicateur WOW XR 3000. • Enregistrement des poids avec le numéro de la boucle de la boucle électronique. • Câble RS 232 et USB pour transfert des données sur ordinateur. • La cage de pesage peut être utilisée en extérieur ou en stabulation.

BUDGET PREVISIONNEL CAP BOVIN VIANDE 3EME GENERATION

Axes	Actions	Coûts €	Aides Région €	Détail	Estimation FEADER	I ou F	Nature
A.1. Rapprocher l'offre et la demande pour plus de valeur ajoutée	1. Analyser la consommation de la viande bovine en région Centre-Val de Loire et dans les gros bassins de consommation proches	3 500	2 800			F	Animation
	2. Capitaliser et consolider pour la filière bovins viande les résultats de l'étude du Conseil régional « caractérisation de l'offre régionale »	2 750	-				
	3. Valoriser les résultats sous forme d'une rencontre d'information et d'échanges entre producteurs / distributeurs / consommateurs	3 000	1 500			F	Animation
	4. Proposer de nouvelles actions leviers à l'issue des études	30 000	15 000			F	Animation
	TOTAL A.1	**39 250**	**19 300**				
A.2. Valoriser la viande du Centre-Val de Loire	1. Intégrer les entreprises et exploitations viande bovine dans la signature © du CENTRE	7 000					
	2. Soutenir les marques existantes par la promotion	12 400					
	3. Développer les circuits de proximité par un accompagnement à la diversification et l'organisation de l'offre collective	155 750	77 875			F	Animation
	4. Promouvoir la charte des bonnes pratiques d'élevage auprès des éleveurs allaitants et du grand public	80 000					
	TOTAL A.2	**255 150**	**77 875**				
A.3. Sécuriser le revenu des producteurs engraisseurs bovin viande, encourager à la finition et à la mise en place d'engraissement	Caisses de sécurisation	289 800	139 600	136 800 2 800		I F	Inv appui technique Animation
A.4. Identifier l'empreinte environnementale	Mettre en avant les contributions positives de l'activité allaitant et accompagner dans les marges de progrès	13 400	6 700	5 000 1 700		I F	inv appui technique diagnostics Animation
A.5. Diffuser l'information et organiser la communication	1. Créer et diffuser l'information via un bulletin « Esprit Filière »	11 100	2 800			F	Animation
	2. Mettre en place des journées d'échanges et d'information	30 000	15 000			F	Animation
	3. Solliciter les outils INTERBEV de communication Grands Publics	-	-				

Axes	Actions	Coûts €	Aides Région €	Détail	Estimation FEADER	I ou F	Nature
	4. Communiquer sur les actions du CAP filière et les contacts clés	7 000	3 500			F	Animation
	TOTAL A.5	**48 100**	**21 300**				
	TOTAL A	**645 700**	**264 775**				
B.1. Rendre attractif les métiers de la viande	1. Coordonner et mutualiser les actions de promotion des métiers de la viande auprès des scolaires	15 950	7 975			F	promotion
	2. Mettre en place des actions de promotion	59 150	29 575			F	promotion
	TOTAL B.1	**75 100**	**37 550**				
B.2. Pérenniser l'activité d'abattage	1. Mettre en œuvre un groupe de travail "abattoirs régionaux"	39 850	19 925	12 425 7 500		F I	Animation inv appui technique diagnostics
	2. Soutenir les investissements de diversification des abattoirs	300 000	Direction de l'industrie				
	2. Capitaliser sur les résultats du programme Casdar « Abattage de proximité »	4 980					
	TOTAL B.2	**344 830**	**19 925**				
B.3. Reprendre, développer ou céder son exploitation	1. Communication positive	13 880	6 940			F	animation
	2. Installation progressive	2 220					
	3. Suivi post-installation	4 040					
	4. Préparation des éleveurs à la transmission de leur exploitation	176 000	88 000			F	Installation
	5. Outils d'ingénierie financière (fonds de garantie)	8 800					
	TOTAL B.3	**204 940**	**94 940**				
	TOTAL B	**624 870**	**152 415**				
C.1. Organiser la main d'œuvre et le travail	1. Informer sur les outils de diagnostic	1 500					
	2. Accompagner et informer sur la mise en place de la main d'œuvre partagée	33 000	16 500			F	animation
	3. Créer des références sur la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail	13 560	6 780			I	inv appui technique diagnostics
	TOTAL C.1	**48 060**	**23 280**				
C.2. Améliorer les conditions de travail et moderniser les exploitations	Soutenir l'investissement dans les exploitations allaitantes	11 606 000	1 762 085		2 880 000	I	investissements

Axes	Actions	Coûts €	Aides Région €	Détail	Estimation FEADER	I ou F	Nature
C.3. Améliorer et sécuriser le revenu pour les différents débouchés	1. Accompagner techniquement les projets des éleveurs	580 250	290 125			I	inv appui technique diagnostics
	2. Créer des références, diffuser et communiquer sur les travaux de recherche	2 961 780	436 439	216 000		I	expérimentation
				40 000		I	transfert et communication
	Herbes et Fourrages			176 189	704 756	I	transfert expérimentation
				4 250		F	animation communication
	3. Développer les échanges céréaliers-éleveurs	9 152	4 576			F	animation
	4. Simplifier et optimiser la gestion du troupeau avec la boucle électronique dite « active »	160 600	80 300	46 250 34 050		F I	animation investissements
	TOTAL C.3	**3 711 782**	**811 440**				
TOTAL C		**15 365 842**	**2 596 805**				
TOTAL GENERAL		**16 636 412**	**3 013 995**				

Récapitulatif		
Animation	**213 916,00 €**	**F**
Expérimentation	**216 000,00 €**	**I**
Expérimentation Transfert	**216 189,00 €**	**I**
Inv Appui Tech	**446 205,00 €**	**I**
Investissements	**1 796 135,00 €**	**I**
Promotion	**37 550,00 €**	**F**
Installation	**88 000,00 €**	**F**
Total	**3 013 995,00 €**	
	339 466,00 €	**F**
	2 674 529,00 €	**I**